# Val-de-Moder

PFAFFENHOFFEN - RINGELDORF - UBERACH - LA WALCK



# BISÀMME *im Modertal !*

## Ensemble à Val-de-Moder

#02 Bulletin communal

**OCTOBRE 2026**

www.valdemoder.fr

# Edito



Chères habitantes, chers habitants de Val-de-Moder,

De Pfaffenhoffen, Ringeldorf, Uberach et La Walck,

Un bulletin communal accompagne les saisons. Celui-ci paraît alors que l'été s'achève, que l'automne s'installe doucement et que l'hiver se profile déjà. Une nouvelle période s'ouvre devant nous, celle des fêtes de fin d'année, des moments de convivialité et des retrouvailles en famille ou entre amis. Mais avant de nous tourner vers ces prochains rendez-vous, il est important de revenir sur ces derniers mois. L'été et la rentrée ont été riches en événements et en projets. Ils ont permis à notre équipe municipale de poursuivre avec enthousiasme le travail engagé.

Nous ne pouvons évoquer cet été sans revenir sur les épisodes de fortes chaleurs que nous avons connus à plusieurs reprises et parfois sur de longues périodes. Face à ces situations, la vigilance et la solidarité ont, une nouvelle fois, été au rendez-vous. Je tiens à saluer le travail de nos agents municipaux et de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui ont veillé avec attention sur les personnes les plus fragiles et contribué à assurer une bonne gestion de ces épisodes. Ces fortes chaleurs ne constituent malheureusement plus des événements exceptionnels. Elles nous invitent à anticiper et à adapter notre commune pour les années à venir. Des solutions de rafraîchissement, mobiles ou fixes, sont ainsi étudiées et mises en place dans plusieurs de nos bâtiments, notamment dans nos écoles. La végétalisation de notre commune devra également prendre une place importante dans nos futurs investissements, avec davantage de plantations d'arbres et de végétation. Nous devons agir dès aujourd'hui pour préparer notre commune aux défis de demain.

L'achèvement des travaux de la rue de Saverne constitue également une étape importante de cette fin d'année. Depuis plusieurs mois, ce chantier a profondément modifié les habitudes de circulation et le quotidien de nombreux habitants, qu'ils résident dans le secteur, dans le lotissement ou à La Hardt. Je tiens à avoir une pensée particulière pour nos commerçants, qui ont fait preuve de courage et de persévérance malgré les difficultés engendrées par le chantier. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à remercier sincèrement chacune et chacun pour sa patience, son adaptation et sa compréhension durant cette période. Avec plus d'un mois d'avance, nous sommes heureux de pouvoir accompagner cette réouverture et nous pouvons désormais laisser derrière nous les déviations, les difficultés de circulation et les contraintes qui ont rythmé ces derniers mois.

Au-delà de ces grands projets, Val-de-Moder a continué à vivre au rythme de ses nombreuses manifestations. Le mois de septembre en a notamment été une belle illustration, avec de nombreux événements qui ont permis aux habitants de se retrouver et de partager des moments de convivialité. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos associations, leurs bénévoles et tous ceux qui contribuent, tout au long de l'année, à faire vivre notre commune.

Les prochaines semaines nous conduiront progressivement vers Noël, moment particulier de l'année, profondément ancré dans nos traditions et notre vie locale. Je souhaite à chacune et chacun de pouvoir profiter pleinement de cette période, dans la convivialité et le partage.

Et parce qu'une nouvelle année est aussi l'occasion de nous retrouver collectivement, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le **dimanche 10 janvier à l'Espace Culturel La Scène** pour la cérémonie des vœux du Maire. À cette occasion, nous mettrons notamment à l'honneur les nouveaux habitants de notre commune, que j'invite chaleureusement à venir nous rejoindre. Pensez à vous inscrire, en mairie ou directement en ligne.

Mes chers concitoyens, notre équipe municipale reste mobilisée et engagée, avec la même volonté d'agir au quotidien, de rester à votre écoute et de préparer l'avenir, pour une commune qui avance, une commune qui vit, une commune qui se retrouve.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, une belle fin d'année et de très belles fêtes.

*Dit de Lucht fer miteinander vorwachdsgeltu*
*wünsch ich eich e scheni wïnachde!*
*Eyere Maire,*
*Gauthier DA CRUZ*

***Le Maire***
*Gauthier DA CRUZ*

# INFOS PRATIQUES

## COMMUNE DE VAL-DE-MODER

17 rue du Dr Albert Schweitzer
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
**03 88 07 70 55**
**mairie@commune-valdemoder.fr**
www.valdemoder.fr
Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi : de 14h00 à 18h00
Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi : de 14h00 à 18h00
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

## Médiathèque

11 rue de Haguenau
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
**03 88 72 23 73**
**bibliotheque.valdemoder@agglo-haguenau.fr**
Mardi : de 15h00 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Vendredi : de 15h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00

## MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE

24 rue du Dr Albert Schweitzer
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
**03 88 07 80 05**
**musee@commune-valdemoder.fr**
Ouvert du mercredi au dimanche
De mai à septembre de 14h00 à 18h00
D'octobre à avril de 14h00 à 17h00

## LA SCÈNE ESPACE CULTUREL

11 Rue de Haguenau
Pfaffenhoffen
67350 VAL-DE-MODER
**03 88 05 60 60**
**contact@lascene67.fr**
www.lascene67.fr

## DÉCHÈTERIE

ZA Nord du Val-de-Moder
67350 NIEDERMODERN
**03 88 73 71 72**
**om@agglo-haguenau.fr**
www.agglo-haguenau.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

## URGENCES

Samu : **15**
Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Numéro européen : **112**
Numéro d'urgence pour les sourds et malentendants : **114**


**Nom de la collectivité éditrice :**
Commune de Val-de-Moder
**Directeur de publication :**
Gauthier DA CRUZ, le Maire
**Rédaction :** Arthur Jacky, Bérengère Grell, Emilie Saillard, Paule Terpereau, Carole Michel-Merckling, Gauthier Da Cruz, Armonial Immobilier, Gaëlle Rybienik, Richard Grass, Astride Klein, Pauline Thimmer, Jean-Paul Messer
**Mise en page et impression :**
Parmentier Imprimeurs - LA WANTZENAU
**Date :** Octobre 2026
**Tirage :** 2500 exemplaires
**Dépôt légal :** ISSN 2729-5508 (imprimé)


## PERMANENCES DES ADJOINTS SELON LEURS COMPETENCES

Permanences sur rendez-vous, tous les samedis matin de 9h30 à 10h30.
Prise de rendez-vous à mairie@commune-valdemoder.fr ou au 03.88.07.70.55

Permanence à la mairie de Val-de-Moder (Pfaffenhoffen) :
M. Pascal DRION
Mme Doris SENGER
M. Richard GRASS

Permanence à l'annexe de la mairie de Uberach :
Mme Astride KLEIN
M. Marc WATHLE

Permanence à l'annexe de la mairie de La Walck :
Mme Dorothée ENDERLIN
Mme Elisabeth MESSER-CRIQUI

# UN NOUVEAU CHAPITRE S'OUVRE POUR *Sylviane et Brigitte*



Crédit photo : Carole Michel-Merckling

Après de nombreuses années consacrées au service des collectivités et des habitants du Val de Moder, Sylviane et Brigitte s'apprêtent à profiter d'une retraite bien méritée.

Durant toutes ces années, elles ont accompagné les élus, les agents communaux et les habitants avec professionnalisme, disponibilité, rigueur et bienveillance. Leur expérience, leur connaissance des dossiers et leur engagement ont été précieux au quotidien.

Cet engagement de longue durée a également été officiellement reconnu à travers l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Sylviane et Brigitte se sont vu décerner la médaille d'honneur – échelon OR, récompensant plus de 35 années de services.

Ces distinctions viennent saluer non seulement la longévité de leur parcours professionnel, mais également leur fidélité, leur investissement et leur dévouement au service public.

Nous leur souhaitons désormais de profiter pleinement de cette nouvelle étape : prendre le temps pour leurs proches, leurs projets, leurs envies et, surtout, savourer cette retraite amplement méritée !

Merci Sylviane, merci Brigitte, pour toutes ces années données au service des collectivités et des habitants du Val de Moder.

Nous vous souhaitons une très belle retraite, remplie de bonheur, de santé, de beaux projets et de précieux moments avec ceux qui vous sont chers. **Bonne retraite à toutes les deux !**

# *Inauguration*

## MARIE AMÉLIE LE FUR A DONNÉ SON NOM À L'UNE DES SALLES DU COMPLEXE SPORTIF



Le jeudi 17 septembre, le Complexe sportif du Val de Moder a officiellement dévoilé la plaque portant le nom de Marie Amélie Le Fur, en présence de l'athlète paralympique, des élus, des bénévoles, des représentants associatifs et des collégiens du Collège du Val de Moder. Cette histoire avait commencé en octobre 2021, lors de l'inauguration du complexe sportif. À l'époque, les élèves de la classe olympique avaient travaillé sur le choix d'un nom pour ce nouvel équipement. Leur proposition, Marie Amélie Le Fur, avait ensuite été validée par le conseil municipal. Pour l'inauguration, l'athlète avait adressé aux habitants une belle vidéo, partageant déjà son attachement aux valeurs du sport et du dépassement de soi.

### MARIE AMÉLIE LE FUR

Athlète exceptionnelle, championne paralympique, femme engagée et porteuse de la flamme olympique, Marie Amélie Le Fur incarne aujourd'hui pleinement les valeurs que souhaite porter cette salle : le défi, la résilience, la détermination, le partage et l'inclusion. « Le sport a été une source de force », a-t-elle rappelé lors de cette rencontre, évoquant également son souhait de voir se développer une pratique sportive partagée entre personnes valides et personnes en situation de handicap. Deux classes de 5e du Collège du Val de Moder ont eu la chance de pouvoir échanger longuement avec Marie Amélie Le Fur et de lui poser leurs nombreuses questions. Un beau moment de rencontre avec une sportive dont le parcours constitue une source d'inspiration pour les jeunes générations.

Pour Nathalie Marajo-Guthmuller, Conseillère d'Alsace, Marie Amélie Le Fur représente « un bel exemple de volonté et de tout ce qu'on peut obtenir en s'en donnant les moyens ». Elle souligne également l'importance de donner aux jeunes de tels modèles : « Les jeunes ont besoin de ces exemples du dépassement de soi. » Elle a également rappelé combien ces projets prennent tout leur sens lorsque bénévoles et collectivités travaillent ensemble, au service du sport et de la jeunesse.

### L'ASSOCIATION « UNE LAME POUR COURIR »

La cérémonie a également permis de mettre en lumière l'association « Une lame pour courir », présidée par Jean-Luc Clémençon. Son objectif est de permettre aux enfants amputés d'un ou des deux membres inférieurs de pouvoir courir dès l'âge de 6 ans, en leur donnant gratuitement accès à une lame de course adaptée à leur croissance, pour le loisir comme pour la compétition. Dans le cadre de son engagement, Marie Amélie Le Fur, marraine de la 4e édition des Foulées du Val, soutient notamment cette association. Une initiative rendue possible grâce à l'engagement d'Éric Armand, du conseil municipal et de l'ensemble des organisateurs et bénévoles des Foulées du Val.

Une belle rencontre qui rappelle combien le sport peut être un formidable vecteur d'émancipation, de rencontre et d'inclusion. Félicitations à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre ce projet depuis 2021, et un grand merci à Marie Amélie Le Fur pour sa présence, son témoignage et son engagement auprès des jeunes et du monde sportif.



Crédit photo : Carole Michel-Merckling

# *Inauguration* DU PUMP TRACK DE VAL-DE-MODER

C'est avec beaucoup de fierté que la commune a inauguré son nouveau pump track, un projet initié par le conseil municipal des Jeunes et soutenu par le conseil municipal de l'ancienne mandature.

Cette inauguration s'est déroulée en présence du conseil municipal actuel et de son maire Gauthier Da Cruz, du conseil municipal des jeunes, de l'ancien maire Jean-Denis Enderlin, du député Patrick Hetzel, du vice-président de la Région Grand Est Claude Sturni, de la conseillère d'Alsace Nathalie Marajo-Guthmuller, ainsi que des entreprises ayant contribué à la réalisation du projet.

Malgré une météo peu clémente, le public était présent pour participer à cet événement et a pu profiter de l'inauguration dans les locaux de la piscine municipale, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. De nombreux enfants, parents et associations étaient également présents pour découvrir cette nouvelle installation sportive très attendue.

Le maire a même inauguré la piste en effectuant un premier tour sous les encouragements du public, suivi des enfants qui ont pu profiter dès les premiers instants de ce nouvel équipement !

Le pumptrack sera ouvert en continu dans une première phase de test, sous réserve du respect des règles de bonnes conduites par chacun.

- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés et surveillés par un adulte.
- Les équipements de sécurité sont obligatoires.
- L'ensemble des règles d'utilisation est affiché à l'entrée du site.

Nous souhaitons que cet équipement profite au plus grand nombre, dans un esprit de respect, de partage et de sécurité pour tous !

**Allée de la Niedermatt à Pfaffenhoffen**
(derrière la piscine municipale)





Crédit photo : Arthur Jacky

# DÉCO'VAL CHERCHE SES LUTINS... *et récupère vos trésors !*

À Val-de-Moder, il y a ceux qui attendent Noël... et ceux qui le préparent déjà !

Chez **Déco'Val**, notre mission est simple : embellir notre village, apporter un peu de couleur et de fantaisie à notre cadre de vie... et surtout partager de bons moments ensemble.

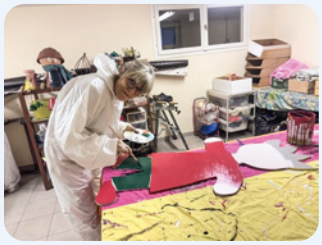
En ce moment, notre joyeuse équipe s'active pour préparer les jardinières de Noël de la commune. On imagine, on découpe, on assemble, on décore... et parfois, on improvise !

Mais pour fabriquer de jolies choses, il faut des idées et surtout des petites mains. Nous recherchons donc **artistes, bricoleurs, créatifs, rêveurs ou simplement personnes motivées.** Aucun diplôme de lutin n'est exigé : la bonne humeur suffit !

Nous sommes également preneurs de chutes de bois et autres matériaux de récupération. Avant de jeter, pensez à nous : ce qui encombre votre garage pourrait bien devenir la prochaine star de nos décorations !

Envie de créer, bricoler, papoter et embellir Val-de-Moder avec nous ? Rejoignez Déco'Val !

Promis, on travaille sérieusement... mais pas toujours !







Crédit photo : Caroline Muller

**Caroline MULLER**
c.muller@commune-valdemoder.fr

# Le relais petite enfance DU VAL DE MODER

Le Relais Petite Enfance du Val de Moder : un lieu d'information, d'accompagnement et de ressources pour les familles et les professionnels.

Le Relais Petite Enfance (RPE) du Val de Moder est un service public gratuit de proximité géré par l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin), financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et soutenu par la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH).

Le RPE est un lieu d'information et d'accompagnement dédié à la petite enfance, destiné aux parents, futurs parents, enfants et professionnels de l'accueil individuel.

Il constitue notamment un « guichet unique » pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire : crèche, assistant(e) maternel(le), Maison d'Assistants Maternels (MAM), etc. Le RPE informe et accompagne les parents dans leurs démarches et peut également les renseigner sur leurs droits et obligations en tant qu'employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le).

Le RPE accompagne également les assistants maternels dans leur pratique professionnelle et leur évolution de carrière : informations sur le métier, formation continue, groupes d'analyse de pratiques professionnelles, accompagnement dans leurs relations avec les parents employeurs…

Des ateliers d'éveil sont proposés aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur parent. Ces temps permettent aux enfants de découvrir, expérimenter, jouer et rencontrer d'autres enfants dans un cadre adapté.

Le RPE propose également des actions de soutien à la parentalité : conférences, cafés-parents, temps d'échanges et entretiens individuels. Ces rendez-vous offrent aux parents un espace d'écoute, d'échange et de réflexion autour des questions liées au développement et à l'éducation de leur enfant.

Le RPE est un lieu ressource pour tous, c'est un espace où les parents et les professionnels peuvent trouver des informations, des conseils et un accompagnement adapté à leurs besoins.

Le RPE est un espace où parents et professionnels peuvent trouver des informations, des conseils et un accompagnement adapté à leurs besoins.

Grâce à sa formation de puéricultrice et à son expérience professionnelle, la responsable du RPE, Pauline Thimmer, vous accompagne avec une approche bienveillante et professionnelle, que vous soyez parent ou professionnel de la petite enfance.

Vous avez une question sur un mode d'accueil, votre rôle de parent ou votre activité d'assistant(e) maternel(le) ? Le Relais Petite Enfance du Val de Moder est là pour vous informer, vous accompagner et vous orienter.





Crédit photo : Pauline Thimmer

AGENDA

## Novembre 2026

- **2 novembre** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Création de lanterne pour la St Martin**
- **3 Novembre** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **« Le coin des parents » :** Création de bouteilles sensorielles
- **5 Novembre** • De 9h00 à 11h00 • Forêt d'Uberach
  **Atelier « Nature » avec M. Chefeuillu**
- **10 Novembre** • De 9h00 à 11h00 • Mairie La Walck
  **Messy Play (atelier sensoriel)** avec Isia de Mère Si
- **12 Novembre** • De 9h00 à 11h00
  **Balade au Gros chêne** à Haguenau avec les RPE de la CAH pour la St Martin
- **16 Novembre** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Jeux libres + histoires en langage des signes** avec Bérénice Uhl
- **19 Novembre** • De 9h00 à 11h00 • Salle de Motricité MDA à Uberach
  **Baby gym**
- **Lundi 23 Novembre** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Atelier créatif d'automne**

## Décembre 2026

- **1er Décembre** • De 10h00 à 11h00 • EHPAD de Pfaffenhoffen
  **Atelier de Noël**
- **3 Décembre** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Atelier créatif « Hérisson »**
- **5 Décembre** • De 10h00 à 12h00 • RPE La Walck
  **Café Parents sur les troubles du neurodéveloppement** avec l'association Typik' Atypik
- **10 Décembre** • De 10h00 à 11h00 • Salle de Motricité MDA à Uberach
  **Baby cirque** avec Isia de Mère Si
- **11 Décembre** • 16h30 • Mairie La Walck
  **Spectacle de Noël** avec Le Contoir de Jo'ailes
- **14 Décembre** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **« Le coin des parents »** Atelier création de Noël

## Janvier 2027

- **5 Janvier** • De 9h00 à 11h00 • Mairie La Walck
  **Médiation animale** avec Françoise de la Ferme Buissonnière
- **7 Janvier** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Atelier créatif « Galette »** et dégustation de galettes des rois
- **12 Janvier** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Atelier créatif « Pâtes »**
- **19 Janvier** • De 9h00 à 11h00 • RPE La Walck
  **Atelier « Peinture »**
- **21 Janvier** • De 9h00 à 11h00 • Forêt d'Uberach
  **Rando poussette**
- **26 Janvier** De 9h00 à 10h30 • Mairie La Walck
  **Éveil musical avec Philippe Klein**
- **28 Janvier** • De 9h00 à 11h00 • Salle de Motricité MDA à Uberach
  **Baby Gym**

**Relais Petite Enfance**
2 Rue d'Uberach – La Walck, 67350 Val de Moder
07 88 77 36 05 – 03 88 05 63 34

# La rentrée scolaire 2026-2027



## UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DES PROJETS ET DE L'ÉPANOUISSEMENT

La rentrée scolaire marque chaque année un nouveau départ pour les élèves, les équipes enseignantes et les professionnels qui les accompagnent au quotidien. À Val-de-Moder, les écoles et la Maison de l'enfance retrouvent leurs jeunes occupants pour une année riche en apprentissages, en découvertes et en projets collectifs.

## ÉCOLE PHILIPPE-CHRÉTIEN-SCHWEITZER : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

L'école Philippe-Chrétien-Schweitzer accueille cette année 244 élèves répartis dans 12 classes, dont 6 bilingues. Pour assurer leur accompagnement, l'équipe se compose d'une directrice entièrement déchargée de classe, de 15 enseignants, de 6 assistantes d'éducation et de 2 accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), qui soutiennent au total 9 élèves.

Cette année scolaire sera notamment marquée par une résidence artistique autour de la graphiste Elsa Varin. Ce projet permettra aux élèves d'explorer la création graphique et de développer leur imagination à travers différents travaux. Les réalisations seront mises à l'honneur lors d'une exposition à la Médiathèque, dont l'inauguration est prévue à l'occasion de la fête scolaire, le vendredi 21 mai 2027.

## GROUPE SCOLAIRE PIERRE-PFLIMLIN : DES PROJETS POUR APPRENDRE ET CRÉER ENSEMBLE

Le groupe scolaire Pierre-Pflimlin accueille 249 élèves, dont 88 en maternelle et 161 en élémentaire. Ils sont répartis dans 10 classes, de la petite section au CM2. L'établissement comprend également une unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA), destinée à accompagner des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, ainsi qu'un dispositif ULIS, qui favorise la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Parmi les projets de l'année, les élèves retrouveront notamment la chorale, menée en collaboration avec Gilles Bertrand du Réseau Animation Intercommunale (RAI), pour partager le plaisir de chanter ensemble.

Autre projet attendu : la réalisation d'une nouvelle œuvre artistique rendant hommage au passé historique du Val-de-Moder et à son patrimoine lié à la chaussure. Cette création sera imaginée par l'artiste Edgar Mahler avec la participation de deux classes du groupe scolaire. Une belle occasion pour les élèves de découvrir l'histoire locale tout en prenant part à une démarche artistique collective.

Enfin, le 1er novembre 2026, M. Jérôme Armand prendra la direction de l'établissement, succédant à Mme Paule Terpereau, qui fera valoir ses droits à la retraite.

## LA MAISON DE L'ENFANCE : GRANDIR, PARTAGER ET S'ÉMERVEILLER

La Maison de l'enfance de Val-de-Moder accueille à nouveau 100 enfants, dont 36 issus de l'école maternelle Philippe-Chrétien-Schweitzer et 64 de l'école élémentaire. Les enfants y sont accompagnés avant la classe, durant la pause méridienne et après l'école, dans un cadre propice à leur épanouissement, à leur autonomie et au vivre-ensemble.

Cette année, l'équipe périscolaire invite les enfants à plonger dans un univers haut en couleurs, peuplé de personnages surprenants issus de dessins animés et de films d'animation. Présents tout au long de l'année, ils serviront de fil conducteur à de nombreuses activités et permettront d'aborder des valeurs essentielles : la bienveillance, le respect des autres et l'acceptation des différences. À travers le jeu et l'imaginaire, l'équipe souhaite sensibiliser les enfants à l'importance de vivre ensemble, dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel.

La collaboration avec l'accueil périscolaire de Niedermodern sera renouvelée afin de permettre aux enfants des deux structures de se retrouver autour d'activités communes et de moments conviviaux.

La Maison de l'enfance souhaite également poursuivre l'ouverture de ses activités à des intervenants extérieurs. L'équipe recherche notamment des personnes souhaitant transmettre aux enfants la langue alsacienne, partager des savoir-faire manuels ou faire découvrir de nouvelles pratiques et connaissances. Vous avez une passion, un savoir-faire ou l'envie de transmettre ? L'équipe de la Maison de l'enfance sera ravie d'échanger avec vous et de vous accueillir pour faire découvrir de nouveaux horizons aux enfants.

Ces rencontres sont autant d'occasions de s'ouvrir à son environnement, de découvrir le patrimoine local et de s'enrichir au contact des autres.

# Les petits molières
## UNE BELLE AVENTURE POUR LES ÉLÈVES DE VAL-DE-MODER




Le 4 juin dernier, les élèves de CE1/CE2 de la classe de Mme Daniel, au groupe scolaire Pierre Pflimlin, ont vécu un moment particulièrement fort en se rendant au théâtre Mogador à Paris pour recevoir le prix du texte gagnant du concours Les Petits Molières, dans la catégorie « Grandir dans un monde durable — Primaire ».

Une belle reconnaissance pour un travail collectif réalisé tout au long de l'année. Le texte primé a en effet été entièrement écrit en classe par les élèves, qui ont ainsi pu mettre leurs idées, leurs mots et leur sensibilité au service d'un sujet qui leur tient à cœur : le monde dans lequel ils souhaitent grandir.

Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée à l'écriture ! Le texte a ensuite été mis en musique sur l'air d'une chanson de Grand Corps Malade, puis adapté à la guitare par Gilles Bertrand du Réseau Animation Intercommunale (RAI). Une manière originale de mêler écriture, musique et expression artistique, tout en permettant à chaque enfant de trouver sa place dans un projet commun.

La remise du prix sur la scène du prestigieux théâtre Mogador a constitué l'aboutissement d'une aventure exceptionnelle pour ces jeunes élèves. Une expérience qui leur laissera certainement de nombreux souvenirs… et qui sait, aura peut-être fait naître des vocations de futurs écrivains, chanteurs, musiciens ou artistes !

Un immense bravo à l'ensemble des élèves et à leur enseignante, Mme Daniel, pour cette magnifique réussite et pour leur engagement dans ce beau projet collectif.

Parce que la culture, la création et l'imagination se cultivent dès le plus jeune âge, cette belle aventure restera comme un joli exemple de ce que l'on peut accomplir lorsque les enfants, l'école, les animateurs et les collectivités avancent ensemble.

Crédit photo : Paule Terpereau

# UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX GESTES QUI SAUVENT POUR les élèves de val-de-moder

Le jeudi 30 avril 2026, les deux écoles de Val-de-Moder ont organisé une grande journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent. À cette occasion, près de 250 élèves âgés de 7 à 10 ans ont participé à différents ateliers pratiques destinés à les initier aux premiers secours.

Pour encadrer cette action, une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés, parmi lesquels des infirmières scolaires, des sapeurs-pompiers et des professionnels de santé. Grâce à leur engagement, les enfants ont pu mettre en pratique les réflexes essentiels à adopter face à diverses situations d'urgence : perte de connaissance, malaise cardiaque, étouffement ou encore brûlure.

Les sapeurs-pompiers ont également répondu présents en nombre pour présenter leurs véhicules et leurs différentes unités d'intervention. Une découverte particulièrement appréciée des élèves, qui ont pu échanger avec les secours et mieux comprendre leurs missions au quotidien.

Ce projet qui a vu le jour en 2019, a trouvé une nouvelle impulsion à l'arrivée il y a 4 ans d'Elodie Fridemann, infirmière scolaire, qui forme désormais chaque année les élèves dès la grande section de maternelle. Au-delà de l'apprentissage de gestes techniques, cette initiative contribue à développer chez les plus jeunes le sens des responsabilités et la capacité à réagir face à une situation d'urgence.

Car la prochaine urgence peut survenir partout : à l'école, sur un terrain de sport, dans la rue ou à la maison. Et ce jour-là, un geste simple, appris et répété, pourra faire toute la différence et sauver une vie !




Crédit photo : Carole Michel-Merckling

# Championnat de France UNSS



Crédit photo : Ambroise Schaller

Sept élèves de la section sportive handball du collège Val de Moder ont eu l'honneur de représenter notre établissement lors du Championnat de France UNSS à La Crau, dans le Var.

Cette compétition originale, combinant hand à 4 et athlétisme, a permis à nos jeunes de vivre une expérience sportive et humaine exceptionnelle, riche en émotions, en rencontres et en dépassement de soi.

Face à 87 équipes venues de toute la France, nos 7 représentants ont réalisé une très belle performance en terminant à une très belle 22e place. Un résultat plus qu'honorable qui récompense leur engagement, leur sérieux et leur esprit d'équipe tout au long de la saison.

# RUE DE SAVERNE ET RUE DE LICHTENBERG

## *un chantier d'envergure et des améliorations concrètes*





Après plusieurs mois de travaux, les aménagements de la rue de Saverne et de la rue de Lichtenberg arrivent à leur terme. Ce chantier d'ampleur aura profondément transformé cet axe majeur de Val-de-Moder, avec la rénovation des réseaux, la création de nouvelles infrastructures et l'amélioration des conditions de circulation et de déplacement.

Au-delà des travaux réalisés, il nous semblait important de revenir sur cette opération, sur les avancées obtenues tout au long du chantier et sur les aménagements qui viendront encore compléter et ajuster les réalisations dans les prochaines semaines et les prochains mois.

### DES DÉLAIS OPTIMISÉS GRÂCE À UNE MOBILISATION CONSTANTE

C'est certainement l'une des principales satisfactions de ce chantier. Tout au long des travaux, les élus et les services communaux ont suivi de près l'avancement de l'opération et maintenu un dialogue régulier avec le maître d'œuvre et les entreprises, avec un objectif clair : limiter autant que possible la durée des nuisances pour les habitants, les commerçants et les usagers.
Cette mobilisation a permis d'obtenir des avancées significatives par rapport au calendrier initial :

- Près de deux mois gagnés pour la réouverture du carrefour entre la rue de Lichtenberg et la rue de Saverne ;
- Près d'un mois gagné sur la réouverture de la rue de Saverne.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif, d'un suivi attentif et d'échanges permanents avec les entreprises et les différents intervenants du chantier.

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des entreprises, le maître d'œuvre, les services communaux et toutes les personnes qui ont contribué à accélérer le chantier, malgré les contraintes techniques et les aléas inhérents à une opération de cette ampleur.

### DES AMÉLIORATIONS OBTENUES EN COURS DE CHANTIER

Autre satisfaction : plusieurs aménagements qui ne figuraient pas initialement dans le projet ont pu être intégrés au fil de l'opération. Parmi eux :

- La réfection complète de l'enrobé de la rue de Lichtenberg jusqu'au pont, permettant de remettre à niveau l'ensemble de cet axe ;
- La création d'un nouvel éclairage au niveau du carrefour entre la rue de Lichtenberg et la rue de Saverne, améliorant la visibilité et la sécurité ;
- La réalisation d'un nouvel éclairage et d'un tapis d'enrobé neuf au niveau du giratoire de la zone d'activités Ouest avec la création de cheminements piétonniers à proximité, permettant de rejoindre plus facilement et en toute sécurité les deux côtés de la zone d'activités ;
- L'aménagement de bandes dédiées aux espaces verts le long de la bande cyclable ;

Ces améliorations contribuent à la qualité des aménagements réalisés, à la sécurité des déplacements et à la valorisation de plusieurs secteurs importants de notre commune.



Crédit photo : Arthur Jacky

## DES AMÉNAGEMENTS ET DES AJUSTEMENTS ENCORE À VENIR

Si la phase principale des travaux touche à sa fin, tout n'est pas pour autant définitivement figé. Dans les prochaines semaines et les prochains mois, plusieurs interventions complémentaires permettront de finaliser certains aménagements et d'apporter les ajustements nécessaires.

Les plantations et les finitions des espaces verts le long de la bande cyclable font notamment partie des interventions prévues. Les possibilités de plantation d'arbres sur différents secteurs, notamment rue de Saverne, route de Schalckendorf et à l'entrée de la rue de Lichtenberg, continuent également d'être étudiées.

Au-delà de ces finitions, cette période permettra de porter une attention particulière au fonctionnement des nouveaux aménagements et aux conditions de circulation et de déplacement. Des réajustements pourront ainsi être envisagés lorsque cela sera nécessaire et techniquement possible.

Certains aménagements, notamment au niveau du croisement de la route de Schalckendorf et du pôle médical, méritent une attention particulière en matière de sécurité et de maîtrise de la vitesse. Ces secteurs continueront donc de faire l'objet d'une réflexion, afin d'identifier les solutions adaptées aux contraintes du terrain et aux besoins des usagers.

L'objectif est de poursuivre le travail engagé, d'améliorer progressivement la qualité des espaces aménagés et de tirer le meilleur parti des infrastructures désormais en place.

## UN AXE TRANSFORMÉ, UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE CENTRE-BOURG

La rénovation de la rue de Saverne et de la rue de Lichtenberg était nécessaire pour moderniser les réseaux, renouveler les infrastructures et repenser les déplacements au cœur de Val-de-Moder. Le chantier aura également permis de créer de nouvelles continuités cyclables et piétonnes, de rénover plusieurs portions de voirie et d'améliorer l'éclairage de secteurs stratégiques.

Une opération de cette ampleur implique des contraintes importantes, des choix techniques et des arbitrages. Notre engagement a été de suivre attentivement le chantier, de défendre les intérêts de la commune et de ses habitants, de saisir chaque possibilité d'amélioration et de réduire autant que possible la durée des travaux.

Après de longs mois de contraintes, de déviations et de nuisances, les habitants, les commerçants et les usagers peuvent désormais retrouver cet axe dans de meilleures conditions. Les aménagements réalisés constituent une nouvelle étape pour le centre-bourg, qui doit pouvoir retrouver pleinement son dynamisme.

Les prochaines semaines et les prochains mois permettront d'achever les finitions, de poursuivre les réflexions engagées et d'apporter, lorsque cela sera nécessaire, les ajustements utiles.

Le chantier principal s'achève, mais l'amélioration de notre cadre de vie se poursuit.









Crédit photo : Arthur Jacky

# TRANQUILLITÉ ET SALUBRITÉ *publique*

## TROTTOIRS, HAIES ET PLANTATIONS : PRÉSERVER ENSEMBLE LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

### DES TROTTOIRS ACCESSIBLES, PROPRES ET SÉCURISÉS POUR TOUS

Les trottoirs constituent un espace indispensable pour les déplacements quotidiens. Ils doivent permettre à chacun de circuler dans de bonnes conditions, notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussette.

Pourtant, au fil des saisons, les haies, arbustes, arbres et autres plantations peuvent progressivement empiéter sur les trottoirs et réduire l'espace disponible pour les piétons.

L'entretien régulier des abords des propriétés contribue au respect des règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité applicables sur le territoire communal.

Conformément aux dispositions du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) du Bas-Rhin, les propriétaires et occupants sont notamment invités à veiller à la propreté et au bon entretien des abords de leur propriété.

La végétation ne doit pas constituer une gêne pour les usagers du domaine public : les haies, arbres, arbustes et autres plantations doivent être régulièrement taillés et élagués lorsqu'ils empiètent sur les trottoirs ou gênent la circulation des piétons.

En cas de situation présentant un danger ou une gêne importante pour la circulation, la commune peut demander au propriétaire ou à l'occupant de procéder aux travaux nécessaires.

L'entretien ne concerne pas uniquement les végétaux. Il est également important de balayer les trottoirs, nettoyer les caniveaux et maintenir propres les abords jouxtant sa propriété.

Ces gestes simples permettent de préserver la propreté de l'espace public et contribuent à améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants.

Entretenir ses abords, c'est contribuer à la sécurité de tous et au maintien d'un espace public accessible.

### QUI FAIT QUOI ?

#### DEVANT MA PROPRIÉTÉ :

- Je veille à maintenir mes haies et plantations taillées afin qu'elles ne gênent pas le passage des piétons.
- J'élague les branches qui débordent sur le trottoir ou gênent la circulation.
- Je balaie régulièrement le trottoir devant ma propriété.
- Je veille à la propreté du caniveau et des abords immédiats.

#### POUR LES ESPACES PUBLICS :

- La commune assure l'entretien des espaces et équipements relevant de sa responsabilité.
- Les habitants sont invités à signaler à la mairie toute situation présentant un danger ou une difficulté particulière pour les piétons.

### UN EFFORT COLLECTIF POUR UN VAL-DE-MODER PLUS SÛR

L'entretien des trottoirs et des plantations participe directement à la sécurité des déplacements et à la qualité de notre cadre de vie. Nous comptons sur la vigilance de chacun pour que les trottoirs restent accessibles à tous. Un petit geste d'entretien chez soi peut faire une grande différence pour les déplacements de tous.

La Municipalité remercie les habitants pour leur implication et leur contribution à un Val-de-Moder propre, agréable et accessible.

# *Rappel des numéros utiles* ES, SDEA, ETC

- **GAZ – GRDF** au 08 00 47 33 33
- **EAU et ASSAINISSEMENT – SDEA** au 03 88 19 97 09
- **ELECTRICITÉ – ESR** au 03 88 18 74 00
  (Numéro de Dépannage 7j/7 et 24h/24, précisé en haut à gauche sur la facture)
- **TÉLÉPHONE / FIBRE – XPFIBRE** par internet
  http://xpfibre.com/declarerun-dommage-reseau/
- **TÉLÉPHONE / ADSL – Tous les opérateurs internet**
  http://dommages-reseaux. orange.fr/
- **NUMÉRICABLE –** 1023 (Service client)
  https://dommages-reseaux. sfr.fr/
- **PROBLÈME DE BRUIT, VOISINAGE et ANIMAUX ERRANTS**
  **– Police municipale** au 03 88 18 74 00
  ou par mail : police@commune-valdemoder.fr
  **– Gendarmerie** au 03.88. 70. 70.17 ou 17
- **POUBELLES et DÉCHÈTERIE**
  **Service des Ordures Ménagères**
  au 03 88 73 71 72 ou par mail : om@agglo-haguenau.fr
- **VOIRIE ou ÉCLAIRAGE PUBLIC**
  **Service technique**
  au 03.88.07.81.52
  ou par mail : st-valdemoder@agglo-haguenau.fr

# VAL-DE-MODER ANTICIPE POUR PRÉSERVER *son offre médicale.*

Face aux tensions qui pèsent sur la médecine de proximité, la commune de Val-de-Moder a choisi de ne pas attendre. Le jeudi 20 août à la mairie, à l'initiative du maire Gauthier Da Cruz, une première réunion a rassemblé l'ensemble des médecins de la commune, le pharmacien propriétaire du pôle médical, une infirmière libérale, les adjoints concernés ainsi que la conseillère d'Alsace Nathalie Marajo-Guthmuller.

Cette rencontre avait un objectif clair : poser un diagnostic partagé et ouvrir une réflexion commune sur l'avenir de l'offre de soins. Aujourd'hui, plusieurs médecins exercent déjà sous tension et doivent parfois refuser de nouveaux patients. À cela s'ajoute la perspective de départs à la retraite qui risquent de fragiliser encore l'accès aux soins. « La santé est une priorité absolue, une commune ne peut pas fermer les yeux face à une telle problématique, il est de notre responsabilité d'anticiper et de bâtir des réponses avec les professionnels », a souligné le maire.

Au-delà du constat, cette première réunion a marqué le lancement d'une démarche collaborative. Dans les semaines à venir, les participants se retrouveront pour transformer les échanges en actions concrètes. Un plan d'installation est en préparation, avec l'ambition de proposer un véritable pack d'accueil pour de futurs médecins et de renforcer l'attractivité du territoire. En parallèle, une stratégie de communication sera lancée pour aller à la rencontre de professionnels susceptibles de s'installer.

Cette mobilisation traduit une volonté claire : anticiper plutôt que subir, maintenir une offre médicale de qualité et garantir aux habitants un accès durable aux soins.



Crédit photo : Carole Michel-Merckling

# LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS) *"Au fil des rivières"*

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Au Fil des Rivières déploie un dispositif visant à renforcer l'accès à un médecin traitant sur notre territoire.

Il s'agit d'une association de droit local qui participe à améliorer la coordination des professionnels de santé et la prise en charge des patients sur un territoire donné.

**Vous souhaitez informer la CPTS d'une recherche de médecin traitant ?** Les personnes sans médecin traitant peuvent effectuer elles-mêmes une demande via le formulaire disponible sur le site internet de la CPTS.






# DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ÉTAT *de catastrophe naturelle !*

## « PHÉNOMÈNE DE SÉCHERESSE ET DE RÉHYDRATATION 2026 »

La commune de Val-de-Moder a décidé de déposer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture au titre du « phénomène de sécheresse et de réhydratation » des sols sur le territoire communal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026.

Afin d'étayer cette demande, il est proposé aux concitoyens de Val-de-Moder ayant constatés ce type de dommages sur leur habitation de signaler leur sinistre à la mairie avant le 30 novembre 2026 (courrier circonstancié et accompagné de photos) :
- Par courrier : Hôtel de Ville – 17 Rue du D.Schweitzer – Pfaffenhoffen 67350 VAL-DE-MODER
- Par mail : urbanisme@commune-valdemoder.fr

Le dossier de demande sera déposé à la Préfecture au mois de janvier 2027.

Après instruction par les services de l'Etat, seul un arrêté préfectoral favorable à l'état de reconnaissance naturel, pourra vous permettre d'effectuer une déclaration à ce titre auprès de votre assureur.




# *Je rénove* EN ALSACE DU NORD




Porte d'entrée France Rénov' de la rénovation de l'habitat, Je rénove en Alsace du Nord est un service public qui vous permet de bénéficier de conseils indépendants, objectifs et gratuits pour :
- vous orienter dans vos démarches,
- vous aider à optimiser techniquement et financièrement votre projet,
- pour la rénovation énergétique ou l'adaptation de votre logement et du petit tertiaire privé.

Ce service est porté par le PETR de l'Alsace du Nord pour ses 6 intercommunalités membres avec le soutien de l'État et de la Région Grand Est.

Pour bénéficier de leurs conseils :
- par mail à jerenove@alsacedunord.fr
- par téléphone au 03 88 06 59 53, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 14h00 à 17h00
- sur rendez-vous dans votre Espace France Rénov' Alsace du Nord, 84 route de Strasbourg à Haguenau, du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- sur rendez-vous en permanence délocalisée à Val-de-Moder, Maison des services, 9 place du Marché, le 1er mercredi du mois de 14h00 à 17h00

**Espace Conseil de l'Alsace du Nord**
Le Caire 84 - Route de Strasbourg - 67500 Haguenau

03 88 06 59 53 - jerenove@alsacedunord.fr
www.jerenove.alsacedunord.fr

Crédit photo : Adobe Stock

# DE NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS
## *Pour accompagner l'attractivité de La Walck*

Pour accompagner le développement harmonieux de notre commune et répondre aux besoins en logements, la municipalité s'est appuyée sur le savoir-faire d'**Armonial Immobilier**. Promoteur et aménageur foncier alsacien basé à **Marlenheim,** cet acteur indépendant privilégie des projets à taille humaine, ancrés dans la réalité des territoires et soucieux de l'intégration paysagère.

C'est dans ce cadre partagé que deux opérations complémentaires voient le jour à **La Walck**, offrant de nouvelles opportunités de vie au cœur d'un environnement privilégié, conjuguant modernité, sérénité et proximité des services. Alors que les travaux avancent, de belles **opportunités d'acquisition** restent encore à saisir pour concrétiser votre projet d'habitat au cœur d'un environnement privilégié.

### LA RÉSIDENCE L'INTEMPORELLE



Actuellement en cours de construction, la résidence L'Intemporelle propose un cadre de vie privilégié et verdoyant à La Walck. Ce programme à taille humaine réunit des appartements neufs à partir de 150 000 €, du 2 au 4 pièces, conçus pour allier élégance, fonctionnalité et performances énergétiques.

Chaque logement dispose d'espaces extérieurs généreux pour profiter pleinement du cadre environnant : des rez-de-jardin avec espaces privatifs engazonnés, des appartements avec de larges terrasses, véritables prolongements des pièces de vie ou encore des attiques lumineux offrant des vues dégagées sur le massif des Vosges.

La résidence bénéficie d'équipements modernes garantissant sécurité et confort au quotidien (ascenseurs, vidéophones, garages fermés en sous-sol, prestations personnalisables).

Chaque logement offre la possibilité d'être conçu sur mesure et entièrement personnalisable, afin de répondre aux envies et au mode de vie de chacun, tout en bénéficiant de matériaux de qualité et du savoir-faire d'entreprises locales renommées.



*Crédit photo : L'Europe Vue Du Ciel - Armonial Immobilier*

### TERRAINS À BÂTIR – LOTISSEMENT LES MÉSANGE

Dans le même secteur, sur les hauteurs de La Walck, le projet du lotissement Les Mésanges vient compléter cette offre d'habitat en proposant 30 terrains (dont 14 déjà vendus) à bâtir viabilisés, d'une superficie variant de 4 à 6 ares.

Bénéficiant d'une vue dégagée sur les Vosges du Nord, ce nouveau quartier offre une grande liberté d'aménagement :

- Terrains libres de constructeur et d'architecte, incluant la possibilité de réaliser des architectures à toit plat ;
- Secteur hors périmètre des Architectes des Bâtiments de France (ABF) ;
- Parcelles entièrement viabilisées et pré-fibrées ;
- Caves autorisées pour plus d'espace et de confort ;
- Projet sécurisé : bornage effectué et permis d'aménager purgé de tout recours.

### ET SI VOTRE NOUVELLE VIE COMMENÇAIT ICI ?

Que vous rêviez de faire bâtir la maison qui vous ressemble au cœur du lotissement Les Mésanges ou de poser vos valises dans un appartement neuf aux prestations soignées dans la résidence L'Intemporelle, de belles opportunités restent aujourd'hui disponibles à La Walck.

### INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Ne laissez pas passer l'occasion de concrétiser votre projet d'avenir au cœur du « Modertal ». Pour découvrir les appartements disponibles, consulter le plan des parcelles du lotissement ou concrétiser votre projet d'acquisition à La Walck, vous pouvez contacter le promoteur de ces deux programmes :

Armonial Immobilier

**ARMONIAL IMMOBILIER**
5, rue des Landgraves - 67520 MARLENHEIM

03 67 24 18 12
accueil@armonial-immobilier.fr

**Plus d'infos : armonial-immobilier.fr**

# CENTRE COMMUNAL *d'action sociale* (CCAS)

## LA FÊTE DES AÎNÉS : UN BEAU MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE

En mai dernier, la Maison des loisirs d'Uberach a accueilli près de 400 convives à l'occasion de la traditionnelle Fête des aînés de Val-de-Moder. Un rendez-vous très apprécié, placé sous le signe de la convivialité, des retrouvailles et du plaisir d'être ensemble.

Autour d'un délicieux barbecue, les participants ont partagé un repas dans une ambiance chaleureuse et festive. Entre échanges, sourires et bonne humeur, cette journée a permis à chacun de profiter d'un agréable moment et de renforcer les liens qui unissent les habitants de notre commune.

La réussite de cette belle rencontre repose également sur l'engagement de celles et ceux qui ont contribué à son organisation. La municipalité adresse ainsi ses sincères remerciements à l'ensemble des participants, ainsi qu'aux membres du conseil municipal et à leurs conjoints, mobilisés pour assurer le service tout au long du repas.

Une belle journée qui illustre pleinement l'importance de ces moments de rencontre et de partage, essentiels à la vie et au lien social au sein de Val-de-Moder.



Crédit photo : Arthur Jacky

## UNE BELLE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE POUR LES SENIORS DE VAL-DE-MODER



En septembre dernier, les seniors de Val-de-Moder ont pris la route pour une belle journée placée sous le signe de la découverte, de la gastronomie et de la convivialité.

Cette sortie a permis aux participants de partager un agréable moment ensemble tout en découvrant quelques-unes des richesses et des savoir-faire emblématiques des Vosges.

La journée a débuté par la visite de la Maison du Fromage à Gunsbach, une immersion au cœur du patrimoine fromager alsacien et des traditions qui font la richesse de notre territoire.

Après cette découverte, direction une ferme-auberge pour un déjeuner particulièrement apprécié. Les participants ont pu déguster un savoureux repas marcaire, véritable institution gastronomique des Vosges, dans une ambiance chaleureuse et authentique.

L'après-midi s'est poursuivi avec la visite de la Confiserie Géromoise, l'occasion de découvrir les secrets de fabrication de spécialités sucrées et le savoir-faire des artisans locaux. Une étape qui a, sans surprise, éveillé la gourmandise de chacun !

Pour terminer cette belle escapade, le groupe a pris le chemin du retour en longeant le lac de Gérardmer, profitant une dernière fois des magnifiques paysages vosgiens.

Au-delà des visites et des découvertes, cette journée aura surtout été l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager de bons moments entre habitants de Val-de-Moder.

Une sortie placée sous le signe de la bonne humeur, qui semble avoir fait l'unanimité auprès de nos seniors et qui rappelle combien ces moments de rencontre et de convivialité sont précieux.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre enthousiasme !

Crédit photo : Astride Klein

# UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE AUX SENIORS DE VAL-DE-MODER

Et si nous nous retrouvions pour des temps heureux ?

La commune de Val-de-Moder souhaite encourager le développement de nouvelles initiatives destinées à nos seniors. L'objectif est simple : créer un espace de rencontre, de partage et de convivialité, imaginé avec et pour les seniors de notre commune. Cette future association pourrait proposer différentes activités selon les envies et les idées de chacun : sorties, repas conviviaux, jeux, promenades, ateliers, rencontres…

Mais avant de créer cette nouvelle association, il faut avant tout écouter les habitants concernés et recueillir leurs attentes. Quelles activités vous feraient plaisir ? Quelles sorties aimeriez-vous partager ? Quels ateliers ou rendez-vous souhaiteriez-vous voir naître à Val-de-Moder ?

Une première rencontre ouverte à toutes et à tous pour construire le projet ensemble est organisée le vendredi 6 novembre 2026 à 16h00 à la Maison des Associations (2 impasse Dorfmatt – Uberach). Ce rendez-vous sera l'occasion de présenter l'idée, mais surtout de recueillir vos propositions, vos envies et vos idées afin de construire ensemble les bases de cette future association.

Que vous soyez déjà très actif, que vous souhaitiez simplement faire de nouvelles rencontres ou que vous ayez envie de partager une passion, une compétence ou une idée, chacun peut contribuer à faire vivre ce nouveau projet. Une association ne peut vivre que par celles et ceux qui la font vivre, alors, venez avec vos idées… et surtout avec votre bonne humeur !

À Val-de-Moder, construisons ensemble de nouveaux moments de partage et de convivialité pour bien vivre dans notre commune à tout âge.

**Renseignements : M. Hubert SCHWIND – 06 13 62 43 28**




## PLAN D'ALERTE *Grand froid*

Dans le cadre de la loi relative à la solidarité envers les personnes âgées et handicapées, chaque commune a pour mission de recenser, de manière préventive, les personnes les plus vulnérables.

Le maire doit ainsi tenir un registre nominatif, dont l'unique objectif est de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux lors du déclenchement d'un dispositif d'urgence tel que le « plan canicule » ou le « plan grand froid ». L'inscription est volontaire, et gratuite et doit être renouvelée chaque année.

Le Plan Grand Froid est activé entre le 1er novembre et le 31 mars, en cas de vague de froid intense. Les personnes inscrites sur le registre communal peuvent alors bénéficier des actions mises en place pour prévenir et limiter les risques liés aux basses températures, notamment lors d'alertes météo de niveau orange ou rouge diffusées par Météo France.

Si vous êtes concerné(e) par une situation de fragilité, d'isolement et/ou de handicap, ou si vous connaissez une personne dans ce cas, vous pouvez vous inscrire :

- Aux horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone au 03 88 07 70 55
- Par courriel : ccas@commune-valdemoder.fr
- Contact: Mme Astride Klein, Vice-Présidente du CCAS

**ACTIVITÉS POUR LES SENIORS**

**Jeudis 29 octobre** ▪ 14h00 à 16h00
**Ateliers « Bienvenue à la retraite » :**
Maison des associations, Uberach
**Les jeudi 5, 12, 19 et 26 novembre et 3 décembre 2026**
De 14h00 à 16h00
**Séances de sophrologie et relaxation :**
Maison des associations, Uberach

**ACTIVITÉS RÉGULIÈRES POUR LES SENIORS**

- **Après-midi cartes** (belote, rami, Rummikub, etc) **les mardis** ▪ 14h00 à 17h00 à la Maison des associations à Uberach
- **Après-midi belote les jeudis** ▪ 14h00 à 18h00 à la Mairie de La Walck
- **Sports adaptés les mardis** ▪ 14h00 à 15h00 à la Maison des loisirs à Uberach
- **Après-midi rencontres** (jeux, bricolage, discussions) **les jeudis semaine paire** ▪ 14h00 à 17h00 à la Maison des associations à Uberach
- **Marche d'environ 10km tous les premiers lundis du mois** ▪ 14h00, départ à la Maison des loisirs à Uberach
- **Les Petites Mains** (bricolage) **le vendredi une fois par mois** à La Fontaine de l'Eglise catholique à Pfaffenhoffen

**CCAS de Val-de-Moder** ccas@commune-valdemoder.fr
42 Grand'Rue à Uberach 03 88 07 71 49

**Les bons de Noël destinés aux séniors de 70 ans et plus seront distribués dans les boîtes aux lettres par le CCAS début décembre.**

# La nouvelle médiathèque DE VAL-DE-MODER VOUS ACCUEILLE








La nouvelle médiathèque de Val-de-Moder a ouvert ses portes le 19 septembre pour accueillir les habitants de tout le territoire et même au-delà ! Ce nouvel équipement fait partie du réseau TILT qui regroupe les médiathèques et bibliothèques de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH). Il propose des espaces confortables dédiés à la lecture, aux jeux, au numérique, au travail ou à la détente.

Une offre culturelle enrichie qui remplace l'ancienne bibliothèque et répond aux attentes des familles, des jeunes et des seniors. Tout au long de l'année, le public pourra en effet profiter de nombreuses animations gratuites : des lectures pour les petits, des rencontres autour du tricot, de la broderie, un club de lectures pour les adultes, etc.

En s'inscrivant à la médiathèque, les usagers bénéficient automatiquement des services du réseau TILT : ils peuvent emprunter, réserver et restituer leurs documents dans les neuf médiathèques et bibliothèques de la CAH, tout en profitant des nombreuses animations organisées tout au long de l'année.

Toutes les informations sont à retrouver sur biblio-tilt.agglo-haguenau.fr.

**Médiathèque du Val-de-Moder**
11 rue de Haguenau - 67350 Val-de-Moder
03 88 72 23 73

**Horaires d'ouverture :**
- Mardi de 15h00 à 18h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Vendredi de 15h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h00

**AGENDA**

## Les rendez-vous réguliers :

- **Les 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre, 15 janvier et 29 janvier** ▪ De 15h00 à 17h00
  **Rencontre autour du fil**
- **Les 28 octobre, 25 novembre, 16 décembre et 27 janvier** ▪ De 10h00 à 10h30
  **Grandes histoires pour petites oreilles**
- **Les 31 octobre, 28 novembre, 19 décembre et 30 janvier** ▪ De 10h00 à 10h30
  **Raconte-moi tout !**
- **Le 19 novembre et 21 janvier** ▪ De 20h15 à 21h45
  **Club de lecture** – *Le jeudi je lis*
- **Les 13 novembre, 18 décembre et 22 janvier** De 17h00 à 18h00
  **Club de lecture jeunesse**

## Les événements :

- **Du 6 octobre au 28 novembre**
  **Exposition** *"Observons les oiseaux"*
- **Le 28 octobre** ▪ De 14h00 à 16h00
  **Escape game :** *traqueurs d'infox*
- **Le 14 novembre** ▪ De 10h00 à 10h30
  **Peinture d'oiseaux**
- **5 décembre** ▪ De 09h00 à 10h00 et 10h30 à 11h30
  **Bricolages de Noël**
- **Le 6 décembre** ▪ De 16h00 à 16h45
  **Spectacle** *"Les mains sucrées de Lisel"*
- **Le 9 décembre** ▪ De 14h00 à 15h30
  **Fabrication de cartes de voeux en pop up**
- **Le 6 décembre au 30 janvier**
  **Exposition** *"Christian Voltz"*
- **Le 13 janvier** ▪ De 14h00 à 15h30 et 16h00 à 17h30
  **A la manière de Christian Voltz**
- **Le 23 janvier** ▪ 9h30
  **Matinée jeux**

Crédit photo : Iorian Fischer et Léa Hillebrand

# Le Musée DE L'IMAGE POPULAIRE FRANÇOIS LOTZ

**« LES TRÉSORS DE L'IMAGERIE WENTZEL », EXPOSITION-DOSSIER, COLLECTION RENOUVELÉE**

Des centaines d'images Wentzel rejoignent la collection grâce à un formidable chantier des collections mené en 2022-25. La manufacture wissembourgeoise Wentzel est un volet essentiel de l'imagerie populaire imprimée d'Alsace.

Les fondateurs Jean Frédéric Wentzel père (1807-1869) et Charles Wentzel fils (1839-1877) instituent des images religieuses mais aussi de jeunesse tout en renouvelant brillamment les techniques. Ils sont suivis par Charles Burckardt qui diversifie la production, puis par les partenaires Hermann Jungck et Emil Schenck qui mettent en place une librairie associé à l'atelier d'imagerie. L'histoire continue jusqu'à la production dirigée par Ackermann père et fils, pendant des années 1930 soumises à une forte concurrence des nouveaux médias.

L'histoire de l'entreprise est longue, la collection redécouverte au Musée offre un aperçu de la richesse iconographique, technologique et commerciale de cette épopée imagière de deux siècles, où les images de Noël et de fêtes ne manquent pas.

*Gaëlle Rybienik, Conservatrice du Musée*




**AGENDA**

- **7 novembre** ▪ De 15h00 à 17h00
  **Atelier de Noël :** *Crèche en papier découpé*
- **8 novembre** ▪ De 14h00 à 17h00
  **Atelier de Noël :** *Couronne calendrier de l'Avent en duo*
- **4 décembre** ▪ De 17h00 à 19h00
  **Atelier de Noël :** *Boule de Noël 3D en papier découpé*
- **5 décembre** ▪ De 15h00 à 17h00
  **Atelier de Noël :** *Fabrication d'une boule de Noël en papier*
- **6 décembre** ▪ De 14h00 à 17h00
  **Atelier de Noël :** *Fabrication de boules de Noël en papier découpé 2D*
- **9 décembre** ▪ De 15h00 à 16h00
  **Atelier de Noël :** *Préparez Noël en créant de jolies cartes de vœux faites main*
- **17 décembre** ▪ De 17h00 à 19h00
  **Atelier de Noël :** *Décoration de biscuits de Noël avec Charlotte*
- **18 décembre** ▪ De 15h00 à 17h00
  **Atelier de Noël :** *Fabriquez des grandes étoiles en Noël en papier*
- **19 décembre** ▪ De 15h00 à 16h00
  **Atelier de Noël :** *Créez une crèche de Noël en métal repoussé*
- **20 décembre** ▪ De 15h00 à 17h00
  **Atelier de Noël :** *Créez vos décors de fenêtre en papier découpé*
- **Du 21 novembre au 3 janvier**
  Du mercredi au dimanche de 14h00 à 17h00
  **Exposition** *« Les images populaires de Noël et les trésors de l'imagerie Wentzel »*

- **FERMETURE ANNUELLE**
  du 4 au 22 JANVIER 2027

**Horaires d'ouverture :**
- d'octobre à avril : du mercredi au dimanche de 14h00 à 17h00

**Fermeture annuelle :** du 4 au 22 janvier 2027

# La scène dévoile SA SAISON CULTURELLE 2026-2027 !




Val'en Scène et la Commune de Val-de-Moder vous donnent rendez-vous pour une nouvelle saison culturelle à **La Scène, espace culturel de Pfaffenhoffen.**
Spectacles, découvertes, moments de convivialité et rendez-vous culturels rythmeront cette nouvelle saison, avec une programmation pensée pour tous les publics.

**La billetterie est accessible en ligne sur www.lascene67.fr/billetterie,** ainsi qu'à la **Maison de la Presse de Val-de-Moder,** située 39 rue du Dr Albert Schweitzer à Pfaffenhoffen. Pour retrouver toute la programmation, les actualités, les ouvertures de billetterie et les éventuels changements, rendez-vous sur **www.lascene67.fr** ou sur les réseaux sociaux de La Scène.

**La Scène, c'est aussi une équipe de bénévoles !** Accueil du public, billetterie, installation, buvette ou aide lors des événements : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Si vous aimez la culture, les spectacles et les moments de convivialité, rejoignez l'équipe de Val'en Scène !

**benevole@valenscene.fr**

**La Scène – Espace culturel de Pfaffenhoffen**
11 Rue de Haguenau - 67350 Val-de-Moder

www.lascene67.fr
03 88 72 23 73
contact@lascene67.fr

**NOVEMBRE**

VEN - SAM 6,7,13,14 20H00 – DIMANCHE 15 14H00

**DREJ SCHNACKE IMM GALOP**
S' Waschbratt theater d'Uberach
THÉÂTRE ALSACIEN

SAMEDI 28 NOVEMBRE 17H00

**CONCERT GOSPEL DE L'AVENT**
Gospel Rhymes
Église de Ringeldorf
CONCERT

**DÉCEMBRE**

SAMEDI 5 – DIMANCHE 6

**MARCHÉ DE NOËL**
Avec les concerts de Pascal Vecca & Tom Mathis
Centre-Ville
NOËL

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 15H00

**CONCERT DE NOËL**
Buerekapell Aloysia d'Uberach
CONCERT

**JANVIER**

DIMANCHE 3 JANVIER 15H00

**CONCERT DU NOUVEL AN**
Harmonie Concordia de Dauendorf
CONCERT

VEN - SAM 29-30 20H30 – DIMANCHE 31 15H00

**DO GREICH E AFF**
Schuemacher Cabaret
CABARET ALSACIEN

**FÉVRIER**

VEN - SAM 5-6 20H30 – DIMANCHE 7 15H00

**DO GREICH E AFF**
Schuemacher Cabaret
CABARET ALSACIEN

DIMANCHE 28 FÉVRIER 15H00

**THÉ DANSANT**
Santa Rosa
DANSE

**MARS**

VEN - SAM 19-20 20H30 – DIMANCHE 21 16H00

**VERDECKEL VERHEXT**
Schuemacher Cabaret
THÉÂTRE ALSACIEN

**AVRIL**




**MAI**

SAMEDI 15 – DIMANCHE 16

**SALON DES ARTISTES**
Les artistes amateurs de Val-de-Moder exposent
EXPOSITION

VENDREDI 28 MAI 20H30

**CONCERT JAZZ**
Franck Wolf, Matskat & Co
CONCERT

**JUIN**

SAMEDI 5 – DIMANCHE 6

**UNE NUIT AU MUSE-É**
Gala de danse de La Muse
DANSE

# Premier salon DES ARTISTES AMATEURS DE VAL-DE-MODER

## QUAND LES TALENTS LOCAUX S'EXPOSENT !

Dans le cadre du projet culturel porté par la nouvelle municipalité, la commission Culture a souhaité mettre à l'honneur les talents artistiques de notre territoire en créant le premier Salon des Artistes Amateurs du Val-de-Moder.

Cette nouvelle manifestation a pour ambition de permettre aux artistes amateurs et artistes en herbe de présenter leurs créations au public, parfois pour la toute première fois, dans le cadre d'un événement dédié et médiatisé. Ils auront ainsi l'occasion d'exposer leurs œuvres dans un lieu culturel emblématique de notre commune : La Scène de Val-de-Moder. **Toutes les formes d'art sont les bienvenues !**

Peinture, sculpture, céramique, arts textiles… Ce salon sera avant tout un espace de découverte, de partage et de rencontre entre les artistes et les habitants.

La manifestation se déroulera les **15 et 16 mai 2027** à La Scène de Val-de-Moder.

Choisie à la fin du printemps, cette période permettra aux artistes de disposer encore de plusieurs mois pour poursuivre et finaliser leurs créations avant de les présenter au public.

## COMMENT PARTICIPER ?

Les dossiers de candidature sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune.

Les candidatures devront être déposées avant le 1er décembre 2026.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Jean-Paul Messer, président de la commission Culture, à l'adresse suivante : **jp.messer@commune-valdemoder.fr**

# QUESTIONNAIRE À DESTINATION *des habitants*

# VOTRE *Avis* COMPTE !

Dans le cadre de la réflexion menée sur l'avenir de la commune, la municipalité souhaite recueillir l'avis des habitants sur plusieurs sujets qui concernent directement la vie quotidienne à Val-de-Moder.

Il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse : chaque avis compte et permettra à la municipalité de mieux mesurer les attentes des habitants sur ces différents sujets.

| | POUR | CONTRE |
|---|---|---|
| **Question 1** Êtes-vous favorable au maintien des festivités du 13 juillet sur le site de la piscine ? | ☐ | ☐ |
| **Question 2** Êtes-vous favorable à une limitation de la vitesse à 40 km/h dans l'ensemble de l'agglomération de Val-de-Moder ? | ☐ | ☐ |
| **Question 3** Êtes-vous favorable au regroupement de l'ensemble des services municipaux dans une seule et même mairie ? | ☐ | ☐ |
| **Question 4** Faut-il privilégier la rénovation des équipements existants plutôt que la création de nouveaux équipements ? | ☐ | ☐ |
| **Question 5** Êtes-vous favorable au remplacement progressif de certaines pelouses par des prairies fleuries, même si leur aspect peut sembler moins « entretenu » ? | ☐ | ☐ |



## *Comment répondre au questionnaire ?*

- Vous pouvez déposer votre questionnaire complété en mairie ou le remplir directement sur place.
- Vous pouvez également répondre en ligne en scannant le QR code.

**Merci pour votre participation !**

⚠ Important : Ce questionnaire n'est pas un vote officiel. Vos avis éclaireront la réflexion de la municipalité, sans valeur décisionnelle.

Date limite de réponse : le 15/12/2026 inclus.

# AGENDA

OCT.

## 26 LUNDI
16h00 – 20h00

**COLLECTE DE SANG**
Maison des Loisirs, UBERACH

NOV.

## 11 MERCREDI
11h00

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE**
Monument aux Morts de LA WALCK

DÉCEMBRE

## 27 DIMANCHE

**MARCHE NOCTURNE DU CLUB VOSGIEN**
Maison des Loisirs, UBERACH

## 31 JEUDI

**NOUVEL AN 2027 avec FESTI'VAL**
Maison des Loisirs, UBERACH

JANVIER

## 10 DIM.
14h30

**VŒUX DU MAIRE**
Espace culturelle La Scène, PFAFFENHOFFEN

**Sur inscription :**
https://www.billetweb.fr/ceremonie-des-voeux-valdemoder27 ou en mairie de Pfaffenhoffen

## 25 LUNDI
16h00 – 20h00

**COLLECTE DE SANG**
Maison des Loisirs, UBERACH

# PROGRAMME de Noël

Le programme complet de Noël à Val-de-Moder sur www.noel.valdemoder.fr

## NOVEMBRE

- **28 novembre** ▪ De 17h00 à 19h00
  **Concert de Noël** avec Gospel Rhymes
  EGLISE DE RINGELDORF

## DÉCEMBRE

- **1er décembre** ▪ De 10h00 à 11h00
  **Atelier de Noël du RPE**
  EHPAD, PFAFFENHOFFEN
- **5 décembre** ▪ De 9h00 à 10h00 et 10h30 à 11h30
  **Bricolages de Noël**
  MÉDIATHÈQUE, PFAFFENHOFFEN
- **6 décembre** ▪ De 16h00 à 16h45
  **Spectacle « Les mains sucrées de Lisel »**
  MÉDIATHÈQUE, PFAFFENHOFFEN
- **9 décembre** ▪ De 14h00 à 15h30
  **Fabrication de cartes de voeux en pop up**
  MÉDIATHÈQUE, PFAFFENHOFFEN
- **11 décembre** ▪ À 16h30
  **Spectacle de Noël avec Le Comptoir de Jo'ailes**
  MAIRIE DE LA WALCK
- **13 décembre** ▪ De 15h00 à 17h00
  **Concert de Noël avec la Buerekappel Aloysia d'Uberach**
  ESPACE CULTUREL LA SCÈNE, PFAFFENHOFFEN
- **14 décembre** ▪ De 9h00 à 11h00
  **« Le coin des parents » Atelier création de Noël**
  RELAIS PETIT ENFANCE, LA WALCK
- **7 et 8 novembre**
  & **4, 5, 6, 9, 17, 18, 19 et 20 décembre**
  Ateliers de Noël
  MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE FRANÇOIS LOTZ, PFAFFENHOFFEN
- **Ramassage des sapins de Noël par le RAI**
  De 8h00 à 12h00
  **9 janvier** ▪ PFAFFENHOFFEN et RINGELDORF
  **16 janvier** ▪ UBERACH ET LA WALCK

## 5 & 6 décembre

**MARCHÉ DE NOËL DE VAL-DE-MODER**
avec Tom Mathis et Pascal Vecca

PFAFFENHOFFEN

Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé avec des encres à bases végétales.
IMPRIM'VERT
PARMENTIER IMPRIMEURS